

ANNEXE 2

Avant de remplir cette annexe, consultez la notice.
Les totaux BC, BE, BH, et BK du dernier feuillet sont à reporter page 3 de la déclaration

NOM, PRÉNOM : M THOMAS THIBAUT
ADRESSE 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN



N° 12373 * 11

ANNEXE 2

FEUILLET N° 1 SUR 1

IMMEUBLES NON BÂTIS (TERRAINS AGRICOLES, À BÂTIR, BOIS ET FORÊTS, BIENS RURAUX DONNÉS À BAIL À LONG TERME) PARTS DE GROUPEMENTS FORESTIERS ET FONCIERS

NUMÉRO D'ARTICLE	NATURE	LIEU DE SITUATION DÉPARTEMENT, COMMUNE, ADRESSE, LIEU-DIT	CARACTÉRISTIQUES		BIENS MIXTES	VALEUR DÉCLARÉE				NATURE DES DROITS DANS LE CAS OÙ LE REDEVABLE NE DÉTIENT PAS LA PLEINE PROPRIÉTÉ				
			SUPERFICIE	DATE ET DURÉE DU BAIL		FRACTION TAXABLE EN %	BOIS, FORÊTS ET PARTS DE GROUPEMENTS FORESTIERS AVANT ABATTEMENT	BIENS RURAUX LOUÉS À LONG TERME AVANT ABATTEMENT	PARTS DE GROUPEMENTS FONCIERS AGRICOLES ET DE GROUPEMENTS AGRICOLES FONCIERS AVANT ABATTEMENT		AUTRES BIENS			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11				
LIGNE DE REPORT ÉVENTUEL DES TOTAUX DU FEUILLET PRÉCÉDENT														
1	Terrain	119 RUE DU GENERAL DE SEGUR 77810 THOMERY							16 000	Indivision 25%				
TOTAL						BC	0	BE	0	BH	0	BK	16 000	